



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sortie du confinement dans l'éducation nationale

Question au Gouvernement n° 2890

Texte de la question

SORTIE DU CONFINEMENT DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à M. Xavier Breton.

M. Xavier Breton. Nous connaissons tous l'importance de l'école et de l'éducation pour un pays : importance pour la jeunesse, bien sûr, car l'éducation est le socle de toute une vie ; importance aussi pour toute une société, car nos rythmes économiques sont dépendants des rythmes scolaires. La période de crise que nous vivons nous rappelle cette mission cruciale de l'éducation.

Depuis plus d'un mois maintenant, notre école vit à l'heure du confinement. Saluons l'engagement remarquable des enseignants pour maintenir le lien avec les élèves, afin que le travail d'acquisition des connaissances puisse se poursuivre ; saluons également l'effort des parents et des familles.

Dans sa dernière allocution, le Président de la République a annoncé pour le 11 mai la réouverture des établissements scolaires. Depuis, le Gouvernement réfléchit à la méthode selon laquelle ce retour à l'école pourrait s'opérer.

Ce matin, monsieur le ministre de l'éducation nationale, vous avez, devant la commission des affaires culturelles et de l'éducation, donné des pistes, en ce qui concerne notamment le calendrier. De nombreuses questions restent en suspens.

S'agissant d'abord des questions sanitaires, les conditions seront-elles remplies pour organiser l'accueil des élèves, des enseignants et de l'ensemble du personnel de façon sûre ? L'utilisation des masques sera-t-elle requise ? Des tests seront-ils réalisés, et selon quelles modalités ? Comment faire respecter les gestes barrières et la distanciation sociale par les élèves des écoles primaires, qui sont les moins enclins à les pratiquer, et qui pourtant devraient rentrer les premiers ?

S'agissant des questions pédagogiques, comment le travail d'un enseignant sera-t-il organisé lorsque sa classe sera dédoublée, et qu'il devra assurer à la fois un enseignement en classe et un enseignement à distance ? Que deviendront les enseignants et les personnels souffrant d'une pathologie à risque, et qu'il sera difficile, voire impossible, de remplacer ? Que deviendront les élèves qui étaient jusqu'à maintenant accompagnés par des AESH – assistants des élèves en situation de handicap ?

D'autres questions encore se posent sur les nombreux services liés à l'école. Comment seront réorganisés les transports scolaires ? Quid des internats ? Quelle restauration scolaire pourra être proposée ? Qui assurera les activités périscolaires, sportives et culturelles ?

Ces nombreuses interrogations appellent des réponses claires, précises et rapides, car la mise en œuvre des décisions prises demandera un énorme travail dans tous les établissements scolaires.

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Monsieur Breton, votre question porte sur le sujet essentiel du compte à rebours jusqu'au déconfinement, au mois de mai, dans les écoles, les collèges et les lycées. Ce matin même, lors de la réunion de la commission des affaires culturelles et de l'éducation – qui a duré plus de deux heures –, je vous ai déjà apporté plusieurs éléments de réponse, qui peuvent aisément être consultés. J'ai émis des hypothèses qui ont vocation à être discutées avec les collectivités locales, les associations d'élus locaux, les organisations syndicales dans le cadre d'un dialogue social actuellement très approfondi, les fédérations de parents d'élèves et le Conseil national de la vie lycéenne. Ces discussions nous permettent d'avancer et de définir chacun des points d'ici au 11 mai.

Il est très important que cette réflexion se déroule dans un climat d'unité nationale parce que nous devons rassurer. Pour ce faire, un protocole sanitaire sera établi en cohérence avec la doctrine sanitaire que le Premier ministre précisera lors de la présentation de l'ensemble du plan de déconfinement. Chacun des points que vous avez cités – internat, cantine, transport scolaire – aura été traité et fera l'objet d'un écrit. Le respect du protocole sanitaire est la condition sine qua non pour que les élèves retournent à l'école. Si les conditions posées ne sont pas remplies, l'école ou l'établissement n'ouvre pas – c'est très clair.

Par ailleurs, selon les hypothèses que j'ai présentées ce matin, le retour à l'école sera progressif, notamment afin de pouvoir constituer les demi-groupes indispensables pour respecter les règles de distanciation sociale. Là aussi, ces hypothèses sont faites pour être débattues. Il me paraît souhaitable de commencer par les classes considérées comme charnières. Je reste très ouvert à toutes les propositions qui pourraient être faites pour améliorer encore le dispositif que nous commençons à envisager.

Enfin, cette période doit être l'occasion de faire preuve de créativité et d'innovation. Les mois de mai et juin seront très différents de tout ce que nous avons connu jusqu'à présent. C'est aussi une opportunité pour les activités périscolaires dès lors qu'elles respectent elles aussi les règles sanitaires.

Données clés

Auteur : [M. Xavier Breton](#)

Circonscription : Ain (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2890

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 avril 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 avril 2020](#)